



LA CFDT
JUSTICE ET LE
RIFSEEP

Mais que fait la CFDT au sujet du RIFSEEP des greffiers et directeurs des services de greffe ?

La CFDT agit

Eu égard à l'ampleur nationale de ce dossier important et au nombre importants d'agents concernés, la fédération Interco CFDT a choisi d'abord de demander une audience au ministre, afin de négocier une augmentation de l'IFSE de tous les agents concernés.

Dans le même temps, la CFDT aide de nombreux adhérents afin d'effectuer un recours devant le conseil d'Etat, suite à la saisine individuelle du tribunal administratif.

Pour le moment, les juridictions administratives n'ont pas toutes statué sur les recours des agents, mais comme vous le savez, le conseil d'Etat commence à invalider des jugements de certains tribunaux administratifs favorables aux agents.

Compte tenu du refus de notre ministère de revoir les différents RIFSEEP, en cas d'échec de cette dernière tentative de négociation avec le ministre, annoncée ci-dessus, la CFDT prendra ses responsabilités et engagera un recours collectif sur la base d'un texte spécifique.

Paris, le 28 juin 2022

 @interco_cfdt

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR